



**BANQUE POPULAIRE
MÉDITERRANÉE**

ATTESTATION DE GARANTIE D'ACHEVEMENT

0-0-0-0-0

Article R. 442-13 et R.442-14 du Code de l'Urbanisme

LA BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, dont le siège social est à NICE Cedex 03 (06292) 457, Promenade des Anglais BP 241 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE sous le numéro 058 801 481,

Représentée par Monsieur Patrick ANTON, Directeur de Cabinet suivant délégation de pouvoirs à lui consentie par Monsieur Christophe Bosson en date du 22 novembre 2016 s'est engagée :

A délivrer la Garantie d'Achèvement dans le cadre des prescriptions prévue par le paragraphe a) de l'article R-261.2 du "Code de la Construction et de l'Habitation" à la SCCV BEAULIEUBOX ayant son siège social à BEAULIEU-SUR-MER (06) 7 chemin des Myrthes et immatriculée au RCS de NICE (06) sous le numéro 818 728 230 représentée par Monsieur Alain BELHASSEN.

A avancer ou à payer pour son compte les sommes qui seraient éventuellement nécessaires à l'achèvement de l'ensemble immobilier dénommé « BEAULIEUBOX » ou des fractions qui le composeront et ce en vertu du permis de construire numéro PC 0600601114S0008 délivré le 19/03/2015 et du permis de construire numéro PC00601114S0008M01 délivré le 08/12/2015 par la commune de BEAULIEU-SUR-MER sur une propriété sise à BEAULIEU-SUR-MER(06) 7 chemin des Myrthes –cadastrée AD 161, 162 et 163 pour une contenance de 56a84ca.

La SCCV BEAULIEUBOX a entrepris sur le terrain sus-désigné la réalisation d'espaces de stockages dans un volume enterré existant et devant comprendre des boxs.

Conformément aux dispositions précitées du § a) de l'article R.261.21 du "Code de la Construction et de l'Habitation", les acquéreurs ou sous acquéreurs des locaux qui dépendront de l'ensemble immobilier pourront exiger de la "BANQUE" l'exécution de l'engagement qui précède.

Le droit ainsi donné ne pourra être exercé par eux qu'après constatation du défaut d'achèvement des travaux dont il s'agit dans le délai fixé en application des articles R. 462-1 à R.462-10 du Code de l'Urbanisme et conformément aux conditions prévues par l'Article R 442-16 du même Code.

Siège social :
457, Promenade des Anglais
BP 241
06292 Nice Cedex 3
Tél. : 04 93 21 52 00
Fax : 04 89 81 10 01
www.bpmed.fr

Fait à NICE, le 28 mars 2017
Par procuration

BANQUE & ASSURANCE